



## Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2022 / 2023

### PROCÈS-VERBAL N°12

---

Réunion du : MERCREDI 21 DECEMBRE 2022

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

#### **1/16èmes de finale :**

##### **25372055 – STAINS ES / VILLEPINTE FC du 18/12/2022**

Cette rencontre est reportée au 08/01/2023.

La rencontre peut se dérouler avant la date butoir avec l'accord écrit des deux clubs à la LPIFF.

##### **25372033 - ASPTT DE CHAMPIGNY / KINGDOM SPORTS**

La Commission rappelle qu'il est à la charge de l'équipe recevant d'informer la LPIFF de l'installation accueillant la rencontre et de contacter l'équipe visiteuse.

La rencontre peut se dérouler avant la date butoir avec l'accord écrit des deux clubs.

##### **25372035 - AMICALE RATP DOM TOM / KOOP 97**

Demande de report au 11/01/2023 par AMICALE RATP DOM TOM en raison du report du match de Coupe Nationale Foot Entreprise.

Accord de la Commission.

La rencontre aura lieu le 11/01/2023 à 20h30 au STADE DU MOULIN A VENT à THORIGNY SUR MARNE.

##### **25372038 - AMICALE ANTILLAISE DU 93 / A.C.S OUTRE MER**

La Commission prend note du courriel d'ACS OUTRE MER pour jouer la rencontre le 07/01/2023 à 15h30.

La Commission rappelle qu'il est à la charge de l'équipe recevant d'informer la LPIFF de l'installation accueillant la rencontre et de contacter l'équipe visiteuse.

##### **25372039 - VILLENEUVOISE ANTILLAISE / PHILIPPE GARNIER AS.**

La Commission rappelle qu'il est à la charge de l'équipe recevant d'informer la LPIFF de l'installation accueillant la rencontre et de contacter l'équipe visiteuse.

La rencontre peut se dérouler avant la date butoir avec l'accord écrit des deux clubs.

**25372041 - GONESSE RC / VILLEMOMBLE SPORTS**

Fermeture des installations de GONESSE RC. Pas de possibilité d'inversion.

Cette rencontre est reportée au 08/01/2023.

La rencontre peut se dérouler avant la date butoir avec l'accord écrit des deux clubs à la LPIFF.

**25372052 - BOIS L'ABBE OUTRE MER / TROPICAL A.C.**

La Commission prend note du courriel de BOIS L'ABBE OUTRE MER pour jouer la rencontre le 08/01/2023.

La Commission rappelle qu'il est à la charge de l'équipe recevant d'informer la LPIFF de l'installation accueillant la rencontre.

**25372053 - REUNIONNAIS DE SENART A.S.C. / VILLEPARISIS U.S.M**

Demande de VILLEPARISIS USM pour jouer la rencontre le 04/01/2023 à 20h15 au STADE DES PETITS MARAIS à VILLEPARISIS.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission

**25372037 - CAP NORD / STE GENEVIEVE DES BOIS A.S.L**

Cette rencontre est fixée au 07/01/2023 à 15h au STADE DES FILLETTES BIS à PARIS.

Clubs qualifiés pour les 1/8èmes de finale :

- GRAND VIGIE FC
- BOUGAINVILLIEES
- SOLITAIRES PARIS EST F.C.
- ST DENIS RC
- GUYANE FC PARIS
- FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE
- ANTILLAIS PARIS 19EME FC

**CALENDRIER 2022-2023**

- **1/8èmes de finale** : mercredi 15 février 2023 (date butoir)
- Tirage des ¼ et ½ finales : mercredi 08 mars 2023
- **¼ de finale** : mercredi 29 mars 2023 (date butoir)
- **½ finales** : mercredi 19 avril 2023 (date butoir)
- **Finale** : jeudi 18 mai 2023 (ascension)

**Prochaine réunion : MERCREDI 28 DECEMBRE 2022**